

EXOSENS

Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale de la société EXOSENS,
18 avenue Pythagore
33700 Mérignac

Le présent rapport est émis en notre qualité de commissaire aux comptes d'EXOSENS. Il porte sur les informations en matière de durabilité et les informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024, incluses dans le rapport sur la gestion du groupe et présentées dans la section 2 « *Etat de durabilité* » du document d'enregistrement universel (ci-après l'« *Etat de Durabilité* »).

En application de l'article L.233-28-4 du code de commerce, EXOSENS est tenue d'inclure les informations précitées au sein d'une section distincte du rapport sur la gestion du groupe. Ces informations ont été établies dans un contexte de première application des articles précités caractérisé par des incertitudes sur l'interprétation des textes, le recours à des estimations significatives, l'absence de pratiques et de cadre établis notamment pour l'analyse de double matérialité ainsi que par un dispositif de contrôle interne évolutif. Elles permettent de comprendre les impacts de l'activité du groupe sur les enjeux de durabilité, ainsi que la manière dont ces enjeux influent sur l'évolution des affaires du groupe, de ses résultats et de sa situation. Les enjeux de durabilité comprennent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise.

En application du II de l'article L.821-54 du code précité, notre mission consiste à mettre en œuvre les travaux nécessaires à l'émission d'un avis, exprimant une assurance limitée, portant sur :

- la conformité aux normes d'information en matière de durabilité adoptées en vertu de l'article 29 ter de la directive (UE) 2013/34 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 (ci-après ESRS pour *European Sustainability Reporting Standards*) du processus mis en œuvre par EXOSENS pour déterminer les informations publiées et le respect de l'obligation de consultation du comité social et économique prévue au sixième alinéa de l'article L.2312-17 du code du travail ;
- la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité avec les exigences de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS ; et
- le respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.

L'exercice de cette mission est réalisé en conformité avec les règles déontologiques, y compris d'indépendance, et les règles de qualité prescrites par le code de commerce.

Il est également régi par les lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit « *Mission de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852* ».

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Immeuble Elipsys, 8 Rue des Trente Six Ponts, C.S 57757 31077 Toulouse Cedex 04
Téléphone: +33 (0) 5 62 27 57 57, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Dans les trois parties distinctes du rapport qui suivent, nous présentons, pour chacun des axes de notre mission, la nature des vérifications que nous avons opérées, les conclusions que nous en avons tirées, et, à l'appui de ces conclusions, les éléments qui ont fait l'objet, de notre part, d'une attention particulière et les diligences que nous avons mises en œuvre au titre de ces éléments. Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'exprimons pas de conclusion sur ces éléments pris isolément et qu'il convient de considérer que les diligences explicitées s'inscrivent dans le contexte global de la formation des conclusions émises sur chacun des trois axes de notre mission.

Enfin, lorsqu'il nous semble nécessaire d'attirer votre attention sur une ou plusieurs informations en matière de durabilité fournies par EXOSENS dans l'Etat de Durabilité, nous formulons un paragraphe d'observations.

Limites de notre mission

Notre mission ayant pour objectif d'exprimer une assurance limitée, la nature (choix des techniques de contrôle) des travaux, leur étendue (amplitude), et leur durée, sont moindres que ceux nécessaires à l'obtention d'une assurance raisonnable.

En outre, cette mission ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion d'EXOSENS, notamment à porter une appréciation, qui dépasserait la conformité aux prescriptions d'information des ESRS sur la pertinence des choix opérés par EXOSENS en termes de plans d'action, de cibles, de politiques, d'analyses de scénarios et de plans de transition.

Elle permet cependant d'exprimer des conclusions concernant le processus de détermination des informations en matière de durabilité publiées, les informations elles-mêmes, et les informations publiées en application de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, quant à l'absence d'identification ou, au contraire, l'identification, d'erreurs, omissions ou incohérences d'une importance telle qu'elles seraient susceptibles d'influencer les décisions que pourraient prendre les lecteurs des informations objet de nos vérifications.

Notre mission ne porte pas sur les éventuelles données comparatives.

Conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par EXOSENS pour déterminer les informations publiées, et respect de l'obligation de consultation du comité social et économique prévue au sixième alinéa de l'article L.2312-17 du code du travail

Nature des vérifications opérées

Nos travaux ont consisté à vérifier que :

- le processus défini et mis en œuvre par EXOSENS lui a permis, conformément aux ESRS, d'identifier et d'évaluer ses impacts, risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité, et d'identifier ceux de ces impacts, risques et opportunités matériels qui ont conduit à la publication des informations en matière de durabilité dans l'Etat de Durabilité, et
- les informations fournies sur ce processus sont également conformes aux ESRS.

En outre, nous avons contrôlé le respect de l'obligation de consultation du comité social et économique

Conclusion des vérifications opérées

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité du processus mis en œuvre par EXOSSENS avec les ESRS.

En outre, nous avons contrôlé le respect de l'obligation de consultation du comité social et économique.

Eléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière

Nous vous présentons ci-après les éléments ayant fait l'objet d'une attention particulière de notre part concernant la conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par EXOSSENS pour déterminer les informations publiées.

▪ Concernant l'identification des parties prenantes

Les informations relatives à l'identification des parties prenantes sont mentionnées dans la section « 2.1.9 *Intérêts et points de vue des parties prenantes (ESRS 2 SBM 2)* » et celles relatives à leur implication dans le processus sont mentionnées dans la section « 2.1.11.1 *Processus d'identification des impacts, risques et opportunités* » de l'Etat de Durabilité.

Nous avons pris connaissance de l'analyse réalisée par EXOSSENS pour identifier :

- les parties prenantes qui peuvent affecter les entités du périmètre des informations ou peuvent être affectées par elles, par leurs activités et relations d'affaires directes ou indirectes dans la chaîne de valeur ;
- les principaux utilisateurs de l'Etat de Durabilité (y compris les principaux utilisateurs des états financiers).

Nous nous sommes entretenus avec la direction RSE et les personnes que nous avons jugé appropriées et avons inspecté la documentation disponible.

Nos diligences ont notamment consisté à :

- apprécier la cohérence des principales parties prenantes identifiées par EXOSSENS avec la nature de ses activités et son implantation géographique, en tenant compte de ses relations d'affaires et de sa chaîne de valeur ;
- exercer notre esprit critique pour apprécier le caractère représentatif des parties prenantes identifiées par EXOSSENS ;
- apprécier le caractère approprié de la description donnée dans les sections « 2.1.9. *Intérêts et points de vue des parties prenantes (ESRS 2 SBM 2)* » et « 2.1.11.1 *Processus d'identification des impacts, risques et opportunités* » de l'Etat de Durabilité, notamment en ce qui concerne les modalités de collecte des intérêts et des points de vue des parties prenantes mises en place par EXOSSENS ainsi que les engagements pris par EXOSSENS auprès de ces parties prenantes dans le cadre de sa stratégie RSE.

▪ Concernant l'identification des impacts, risques et opportunités (« IRO »)

Les informations relatives à l'identification des impacts, risques et opportunités sont mentionnées dans la section « 2.1.11.1 *Processus d'identification des impacts, risques et opportunités* » de l'Etat de Durabilité.

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par EXOSENS concernant l'identification des impacts (négatifs ou positifs), risques et opportunités, réels ou potentiels, en lien avec les enjeux de durabilité mentionnés dans le paragraphe AR 16 des « Exigences d'application » de la norme ESRS 1 et ceux qui sont spécifiques à EXOSENS, tel que présenté dans la section « 2.1.10 *Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique (ESRS 2 SBM 3)* » de l'Etat de Durabilité.

En particulier, nous avons apprécié la démarche mise en place par EXOSENS pour déterminer ses impacts et ses dépendances, qui peuvent être source de risques ou d'opportunités.

Nous avons également apprécié l'exhaustivité des activités comprises dans le périmètre retenu pour l'identification des IRO en tenant compte des entités acquises au cours de l'exercice.

Nous avons pris connaissance du tableau réalisé par EXOSENS des IRO identifiés et présentés dans la section « 2.1.10 *Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique (ESRS 2 SBM 3)* » de l'Etat de Durabilité, incluant notamment la description de leur répartition dans les activités propres et la chaîne de valeur, ainsi que de leur horizon temporel, et en avons apprécié la cohérence avec notre connaissance d'EXOSENS ainsi que les éléments présentés aux organes de gouvernance.

Nous avons notamment :

- apprécié l'approche utilisée par EXOSENS pour recueillir les informations au titre des filiales ;
- apprécié la manière dont EXOSENS a considéré la liste des sujets de durabilité énumérés par la norme ESRS 1 (AR 16) dans son analyse ;
- apprécié la cohérence des impacts, risques et opportunités réels et potentiels identifiés par EXOSENS avec les analyses sectorielles disponibles ;
- apprécié la cohérence des impacts, risques et opportunités actuels et potentiels identifiés par EXOSENS avec notre connaissance d'EXOSENS ;
- apprécié comment EXOSENS a pris en considération les différents horizons temporels notamment s'agissant des enjeux climatiques ;
- apprécié si EXOSENS a pris en compte les risques et opportunités pouvant découler d'événements à la fois passés et futurs du fait de ses activités propres ou de ses relations d'affaires, y compris les actions entreprises pour gérer certains impacts ou risques ;
- apprécié si EXOSENS a tenu compte de ses dépendances aux ressources naturelles, humaines et/ou sociales dans l'identification des risques et opportunités.

▪ Concernant l'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière

Les informations relatives à l'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière sont mentionnées dans la section « 2.1.11.2 *Processus d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels* » de l'Etat de Durabilité.

Nous avons pris connaissance, par entretien avec la direction RSE et inspection de la documentation disponible, du processus d'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière mis en œuvre par EXOSENS, et apprécié sa conformité au regard des critères définis par ESRS 1.

Nous avons notamment apprécié la façon dont EXOSENS a établi et appliqué les critères de matérialité de l'information définis par la norme ESRS 1, y compris relatifs à la fixation de seuils, pour déterminer les informations matérielles publiées :

- au titre des indicateurs relatifs aux IRO matériels identifiés conformément aux normes ESRS thématiques concernées ;
- au titre des informations spécifiques à EXOSENS.

Conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité avec les exigences de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS

Nature des vérifications opérées

Nos travaux ont consisté à vérifier que, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, y compris aux ESRS :

- les renseignements fournis permettent de comprendre les modalités de préparation et de gouvernance des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité, y compris les modalités de détermination des informations relatives à la chaîne de valeur et les exemptions de divulgation retenues ;
- la présentation de ces informations en garantit la lisibilité et la compréhensibilité ;
- le périmètre retenu par EXOSENS relativement à ces informations est approprié ; et
- sur la base d'une sélection, fondée sur notre analyse des risques de non-conformité des informations fournies et des attentes de leurs utilisateurs, que ces informations ne présentent pas d'erreurs, omissions, incohérences importantes, c'est-à-dire susceptibles d'influencer le jugement ou les décisions des utilisateurs de ces informations.

Conclusion des vérifications opérées

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité, avec les exigences de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations figurant dans la section « 2.1.2.1 Spécificités contextuelles liées à la première année de publication des exigences de la CSRD » de l'Etat de Durabilité qui décrivent les limites inhérentes à la première année d'application des normes ESRS notamment celles relatives aux informations publiées sur un périmètre partiel ou non publiées en 2024 ainsi que celles relatives aux précisions méthodologiques et incertitudes liées aux estimations réalisées par EXOSENS pour la détermination de certains indicateurs quantitatifs (notamment ceux concernant les émissions de gaz à effet de serre du Scope 3).

Eléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière

Nous vous présentons ci-après les éléments ayant fait l'objet d'une attention particulière de notre part concernant la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité avec les exigences de l'article L.233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS.

▪ Informations fournies en application des normes environnementales (ESRS E1 à E5)

Les informations publiées au titre du changement climatique (ESRS E1) notamment celles relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont mentionnées à la section « 2.2.9 *Émissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES (ESRS E1-6)* » de l'Etat de Durabilité.

Nous vous présentons ci-après les éléments ayant fait l'objet d'une attention particulière de notre part concernant la conformité aux ESRS de ces informations.

En ce qui concerne les informations publiées au titre du bilan d'émission gaz à effet de serre, nos travaux ont consisté à :

- apprécier la cohérence du périmètre considéré pour l'évaluation du bilan d'émissions de gaz à effet de serre avec le périmètre des états financiers consolidés (à l'exception des filiales acquises après le 1^{er} juillet 2024 et de certaines filiales exclues tel que mentionné dans le paragraphe « *Périmètre* » de la section « 2.1.2.1 *Spécificités contextuelles liées à la première année de publication des exigences de la CSRD* »), les activités sous contrôle opérationnel et la chaîne de valeur amont et aval ;
- prendre connaissance du protocole d'établissement de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre utilisé par EXOSENS pour établir le bilan d'émissions de gaz à effet de serre et apprécier ses modalités d'application, sur une sélection de catégories d'émissions, notamment sur les scopes 2, 3.1 « Biens et services achetés » et 3.11 « Utilisation des produits vendus » ;
- apprécier le caractère approprié des facteurs d'émission utilisés et le calcul des conversions afférentes ainsi que les hypothèses de calcul et d'extrapolation, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées ;
- en ce qui concerne les estimations que nous avons jugé les plus importantes auxquelles EXOSENS a eu recours pour l'élaboration de son bilan d'émission de gaz à effet de serre :
 - par entretien avec la direction RSE, nous avons pris connaissance de la méthodologie de calcul des données estimées et des sources d'informations sur lesquelles reposent ces estimations, notamment concernant les émissions relatives au scope 3.11 « Utilisation des produits vendus » ;
 - nous avons apprécié si les méthodes ont été appliquées de manière cohérente ;
- apprécier le processus de collecte et de traitement des données sous-jacentes à l'établissement du bilan de gaz à effet de serre ;
- pour les données physiques (telles que la consommation d'énergie), nous avons rapproché, sur la base de sondages, les données sous-jacentes servant à l'élaboration du bilan d'émissions de gaz à effet de serre avec les pièces justificatives ;
- mettre en œuvre des procédures analytiques ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs servant à établir ces informations.

Respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

Nature des vérifications opérées

Nos travaux ont consisté à vérifier le processus mis en œuvre par EXOSENS pour déterminer le caractère éligible et aligné des activités des entités comprises dans la consolidation.

Ils ont également consisté à vérifier les informations publiées en application de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, ce qui implique la vérification :

- de la conformité aux règles de présentation de ces informations qui en garantissent la lisibilité et la compréhensibilité ;
- sur la base d'une sélection, de l'absence d'erreurs, omissions, incohérences importantes dans les informations fournies, c'est-à-dire susceptibles d'influencer le jugement ou les décisions des utilisateurs de ces informations.

Conclusion des vérifications opérées

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant le respect des exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.

Éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de tels éléments à communiquer dans notre rapport.

Fait à Nantes et Toulouse, le 28 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand Cuq
Associé



Anne Parenty
Associée

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: D68E9A9-4FD1-4027-82FD-B7E7D8FE2FC9	État: Complétée
Objet: PwC Signature : EXOSSENS 2024 - Rapport CSRD 28.04.2025.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 8	Signatures: 2
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Désactivé	LIEN BUSATTO
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	63 Rue de Villiers
	Neuilly sur Seine, Neuilly sur Seine 92208
	lien.busatto@pwc.com
	Adresse IP: 10.111.40.7

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: LIEN BUSATTO	Emplacement: DocuSign
28/04/2025 12:31:54	lien.busatto@pwc.com	

Événements de signataire

Signature	Horodatage
Bertrand CUQ bertrand.cuq@pwc.com Partner PricewaterhouseCoopers Audit Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique	Envoyée: 28/04/2025 15:39:21 Consultée: 28/04/2025 16:20:20 Signée: 28/04/2025 16:55:56
Détails du fournisseur de signature: Type de signature: Signer Held EU Qualified Émetteur de la signature: BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC 2	
Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par Docusign	

Anne Parenty anne.parenty@pwc.com Associée Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique		Envoyée: 28/04/2025 16:55:59 Consultée: 28/04/2025 17:14:40 Signée: 28/04/2025 17:15:44
Détails du fournisseur de signature: Type de signature: Signer Held EU Qualified Émetteur de la signature: BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC 2	Sélection d'une signature : Image de signature chargée	
Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par Docusign	En utilisant l'adresse IP: 128.77.116.129	

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage
Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage
Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage
Événements de livraison certifiée	État	Horodatage
Événements de copie carbone	État	Horodatage

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Clément MAZENQ clement.mazenq@pwc.com Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign	Copié	Envoyée: 28/04/2025 17:15:53

Florant Barthez florant.barthez@pwc.com Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign	Copié	Envoyée: 28/04/2025 17:15:54
--	-------	------------------------------

Événements de témoins	Signature	Horodatage
-----------------------	-----------	------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
----------------------	-----------	------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	28/04/2025 15:39:21
Enveloppe mise à jour	Sécurité vérifiée	28/04/2025 16:32:13
Enveloppe mise à jour	Sécurité vérifiée	28/04/2025 16:32:13
Enveloppe mise à jour	Sécurité vérifiée	28/04/2025 16:32:13
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	28/04/2025 17:14:40
Signature complétée	Sécurité vérifiée	28/04/2025 17:15:44
Complétée	Sécurité vérifiée	28/04/2025 17:15:54

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------